



COLLOQUE INTERNATIONAL : L'ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL UN MODE EFFICACE DE REGLEMENT DES LITIGES

Regards croisés ALGERIE, MAROC, TUNISIE, FRANCE,
EUROPE

Faculté de droit de Toulouse

20 et 21 février 2014

Salle Gabriel MARTY



Programme

Jeudi 20 février

14h **Accueil et ouverture**

Hugues KENFACK,
Professeur, Doyen de la Faculté de droit de Toulouse
Arbitre – Médiateur

Monsieur Amine KHALED HARTANI
Professeur, Représentant du Recteur de l'université d'Alger

Madame Carole MALINVAUD
Avocat, Présidente du comité français de l'arbitrage
Présidente de la commission française de l'arbitrage international (CCI)

14h15 **Rapports introductifs**

L'arbitrage face aux modes alternatifs de règlement des litiges

Hugues KENFACK

Les défis de l'arbitrage commercial international

Mohamed EL MERNISSI
Professeur à la Faculté de droit de Casablanca
Président de la Cour d'arbitrage CCI Maroc

15h **Thème 1 : L'offre d'arbitrage**

Sous la présidence de Madame Carole MALINVAUD

Rapport tunisien : Sami BOSTANJI, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis

Codirecteur du Laboratoire de droit des relations internationales des marchés et des négociations (DRIMAN)

Arbitre

Rapport français : Jean-Jacques BARBIERI, Professeur à la Faculté de droit de Toulouse,
Directeur du Master 2 Contentieux et Arbitrage

Avocat

Débat et pause

16h30 **Thème 2 : le coût de l'arbitrage**

Sous la présidence de Madame Caroline DUCLERCQ, Avocat à la Cour de Paris.

Rapport général et français : Caroline DUCLERCQ

Rapport algérien : Farid BEN BELKACEM, Chargé de cours à la Faculté de droit d'Alger, Avocat au barreau d'Alger, Ancien président du Tribunal arbitral des sports

17h30 **Thème 3 : L'indépendance de l'arbitre**

Sous la présidence de Didier Ferrier, professeur émérite, université Montpellier I, Président honoraire du CERC, arbitre

Rapport général et français : Didier Ferrier

Débat et clôture de l'après-midi

Vendredi 21 février

9h Thème 1 : La liberté de l'arbitre

Sous la présidence de Madame Sandrine CLAVEL, Professeur, Doyen de la Faculté de droit de Versailles

Rapport français : Jean BILLEMONT, Docteur en droit, Avocat

10h Thème 2 : Le juge étatique et l'arbitrage

Sous la présidence de Mohamed EL MERNISSI

Rapport tunisien : Mohamed Kamel CHARFEDDINE, Professeurs, Faculté de de droit de Tunis, Avocat, Arbitre

Rapport algérien : Madame Yacoute AKROUNE, Chargée de cours, Faculté de droit d'Alger

Débat et déjeuner libre

14h Thème 1 Les voies de recours

Sous la présidence : Philippe le TOURNEAU, Professeur émérite, Faculté de droit de Toulouse

Rapport espagnol : Jean Paul Correa Delcasso, Professeur à l'université de Barcelone, Avocat, Arbitre

15h Thème 2 L'arbitrage en matière d'investissements

Sous la présidence de : Jacques Raibaut, président de la chambre de conciliation et d'arbitrage de Toulouse

Rapport algérien : Nourredine TERKI, professeur, Doyen honoraire de la Faculté de droit d'Alger

16h Propos conclusifs : L'arbitrage et l'attente des parties

Mauro Rubbino-Sammartano,

Avocat aux Cours d'appel de Milan et de Paris

Président de la Cour Européenne d'Arbitrage

Président de l'Ecole internationale d'arbitrage et de médiation de la Méditerranée et du Moyen Orient

Chartered Arbitrator

Avec la participation comme témoins privilégiés de Ines KAMOUN, Avocat, (Tunisie) Sarhane KHLIF, Avocat (Tunisie), Philippe MARCHANDISE (TOTAL Directeur Affaires Juridiques Belgique), Yamina HOUHOU (maître de conférence Algérie), Catherine GINESTET, André CABANIS, Olivier DEVAUX, Professeurs, Faculté de droit de Toulouse, Cécile LE GALLOU, Maître de conférences, Faculté de droit de Toulouse, Solène RINGLER, Maître de conférences, université de Valenciennes et Latifa BABAAISSA, Doctorante, Faculté de droit de Toulouse.

Comité scientifique : Sami BOSTANJI, Amine KHALED HARTANI et Hugues KENFACK.

Colloque organisé par la Faculté de droit de Toulouse en coopération avec les Facultés de droit d'Alger, de Tunis et de Casablanca sous le patronage du Comité français de l'arbitrage, avec la chambre de conciliation et d'arbitrage de Toulouse, le Centre européen de résolution des conflits, la Cour européenne d'arbitrage et l'Ecole des avocats Toulouse Pyrénées (validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats).

Dossier de jurisprudence réalisé par les étudiants du Master 2 Juriste international de Toulouse

Inscription obligatoire

Contact :

Marie-Léa CHALET

Assistante communication

Faculté de droit et science politique de Toulouse

+33 (0)5 61 63 38 35

Marie-lea.chalet@ut-capitole.fr

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE – Faculté de droit

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France

Tél. : 05 61 63 38 38 -Fax : 05 61 63 37 42 - www.ut-capitole.fr